

FICHE DE POSTE

Concours 2024

Responsable Équipe DN-SU-Lorraine Sud Technologie

ETABLISSEMENT : Université de Lorraine
SERVICE ou U.F.R. : Direction du Numérique / SD Service aux Usagers / Pôle Proximité
VILLE : variable (Épinal, Nancy, Saint-Dié-des-Vosges)

AFFECTATION MULTI-SITES POUR L'AGENT : OUI / NON (l'agent exerce son activité *a minima* sur 2 sites distincts)
Si oui, les citer :

IDENTIFICATION DU POSTE

Nature du concours : interne

Corps : ITRF : IGR

Branche d'Activité Professionnelle (BAP) : E

Emploi-type de rattachement (REFERENS) : E1B42 – Chef-fe de projet ou expert-e en infrastructures ([lien](#))

Catégorie (CATEGORIE : A, B ou C) : A / B / C

Numéro de poste (obligatoire): 11221X

Encadrement : OUI / NON

Si oui, préciser le nombre d'agents encadrés et leur répartition par catégories :

- Encadrement direct : 5 A / 5 B / C
- Encadrement indirect : A / B / C

PRESENTATION GENERALE

Description de la structure d'affectation :

La Direction du Numérique est chargée de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie numérique de l'Université de Lorraine et assure la sécurité du système d'information. Elle est structurée en 4 sous-directions couvrant l'ensemble de ses missions : **Infrastructures** et **Services**, **Services aux Usagers**, **Système d'Information Études et Développement**, **Usages du Numérique**.

La sous-direction « **Services aux Usagers** » (DN-SU) est composée d'une centaine d'agents répartis sur l'ensemble du territoire lorrain afin d'y déployer des services numériques en proximité. Elle a en charge la gestion des parcs informatique et audiovisuel, l'administration des services numériques afférents, l'ingénierie des postes de travail, la gestion des salles pédagogiques informatiques, l'accompagnement et le support aux usagers. Elle est structurée en un pôle **Proximité** comptant 10 équipes et un pôle **Appui aux missions**.

Description du poste :

Sous l'autorité de la sous-directrice DN-SU et en concertation directe avec elle, le-la responsable de l'équipe Lorraine Sud Technologie met en œuvre, dans son périmètre fonctionnel, la fourniture de services et d'équipements numériques en adéquation avec les exigences des structures servies dans le respect de la stratégie numérique de l'établissement. Il-elle organise l'assistance aux utilisateurs et définit puis coordonne

les moyens humains et matériels nécessaires. Référent-e dans son domaine, le-la responsable de l'équipe de proximité assure un rôle d'expertise et de conseil auprès des directions des composantes. Il-elle vise par son action à éclairer les décisions et à garantir une optimisation des ressources au service de leurs missions et plus généralement de celles de l'université. Il-elle met en place des projets d'évolution en fonction des besoins identifiés.

Description du périmètre fonctionnel :

Le-la responsable **DN-SU-Lorraine Sud Technologie** encadre et coordonne l'activité de 11 personnels Bap E, 5 cadres A et 6 techniciens assurant le service de proximité d'un périmètre regroupant l'IUT Épinal-Hubert Curien (EHC), l'IUT Nancy-Brabois (NB), l'IUT Nancy-Charlemagne (NC) et l'IUT de Saint-Dié-des-Vosges (SD).

Ce regroupement de 4 des 8 IUTs du Collégium « *Technologie* » de l'Université de Lorraine (UL) couvre une offre de formations diversifiée avec : **3** départements pour l'IUT EHC (*Génie Industriel et Maintenance, Qualité Logistique Industrielle et Organisation, Techniques de Commercialisation*), **8** départements pour l'IUT NB (*Génie Biologique Agro-Alimentaire, Génie Biologique Santé, Génie Civil - Construction Durable, Génie Mécanique et Productive, Génie Chimique - Génie des Procédés, Génie Électrique et Informatique Industrielle, Réseaux & Télécommunications, Qualité Logistique Industrielle et Organisation*), **5** départements pour l'IUT NC (*Gestion des Entreprises et des Administrations, Information - Communication, Informatique, Métiers du Multimédia et de l'Internet, Techniques de Commercialisation*) et **3** départements pour l'IUT SD (*Génie Électrique et Informatique Industrielle, Informatique, Métiers du Multimédia et de l'Internet*).

Les campus hébergent plusieurs plateformes technologiques, plateaux techniques et équipements de pointe couvrant l'ensemble des formations enseignées.

Le périmètre intègre également l'antenne de Droit et du SUMPPS d'Épinal et le Centre de Formation d'Apprentis de l'UL à Villers. Il accueille aussi des équipes de recherche : une antenne du Laboratoire d'Études et Recherche sur le **MA**tériau Bois (LERMAB) à Épinal et l'équipe « Matériaux pour le génie civil » de l'Institut Jean Lamour, (UMR 7198 du CNRS et de l'UL) à Villers.

Chiffres clés du périmètre :

- ~ 2665 postes (pédagogie, recherche, directions) (375 EHC, 1100 NB, 650 NC, 540 SD)
- ~ 5095 usagers (étudiants, enseignants chercheurs, BIATSS) (745 EHC, 2000 NB, 1930 NC, 420 SD)
- 104 salles informatiques (12 EHC, 48 NB, 21 NC, 23 SD)
- 137 Vlans pour 150 switchs (32/18 EHC, 44/67 NB, 17/42 NC, 44/23 SD)

DETAIL DES MISSIONS ET ACTIVITES

Activités principales (déclinées par missions/ thèmes dans la limite de 5) :

Mission 1 : Responsable numérique / A ce titre l'agent doit (activités) :

- Animer la relation avec les directions des composantes (identification des besoins, bilans d'actions)
- Promouvoir l'usage des services de la Direction du Numérique et assurer leur mise en œuvre en coordination avec les autres sous-directions
- Définir la politique de maintenance du parc numérique (micro-ordinateurs, tablettes, logiciels, périphériques, vidéoprojecteurs, visioconférences, ...) et présenter un plan de renouvellement auprès des différentes directions des composantes
- Établir et suivre les tableaux de bord (fiche numérique, indicateurs...)
- Suivant le choix des composantes, gérer le budget alloué au renouvellement des équipements
- Exercer une veille sur les évolutions technologiques et être force de proposition auprès de la direction

Mission 2 : Pilotage de l'équipe de proximité / A ce titre l'agent doit (activités) :

- Définir un plan d'actions en cohérence avec les activités et les objectifs des composantes dans le cadre de la stratégie numérique de l'établissement et des moyens numériques
- Mobiliser, organiser et coordonner les moyens humains nécessaires au fonctionnement
- Évaluer ses collaborateurs, les faire monter en compétences et accompagner au changement
- Rendre compte de l'activité de son équipe
- Représenter et valoriser la sous-direction et la direction tant sur son périmètre d'exercice qu'en dehors

Mission 3 : Pilotage des activités d'exploitation / A ce titre l'agent doit (activités) :

- Planifier, installer, automatiser, superviser et améliorer les processus de production
- Mettre en place les moyens et les procédures pour garantir les performances, la disponibilité des services et la sécurisation de la production
- Gérer les évolutions et la maintenance des matériels, des logiciels et des systèmes
- Gérer l'interconnexion de l'entité au réseau Lothaire et assurer la gestion des réseaux locaux
- S'impliquer dans la résolution d'incidents critiques (diagnostic, résolution, reprise, informations aux utilisateurs)
- Planifier, préparer et automatiser le déploiement des salles pédagogiques informatiques suivant les calendriers universitaires
- Suivant les besoins des composantes, mettre en œuvre des solutions numériques en appui à la pédagogie et aux activités de recherche

Mission 4 : Support et assistance aux utilisateurs / A ce titre l'agent doit (activités) :

- Organiser le support technique et l'assistance aux utilisateurs
- Informer, former et conseiller les usagers
- Analyser la qualité des services rendus aux utilisateurs

Mission 5 : Conduite de projets numériques (site, direction ou établissement) / A ce titre l'agent doit (activités) :

- Recenser les besoins des utilisateurs, assurer le suivi et proposer des arbitrages
- Constituer les cahiers des charges fonctionnels
- Préconiser et mettre en œuvre les solutions informatiques en réponse aux besoins
- Conduire les procédures d'appels d'offres pour les achats et prestations externes
- Planifier, coordonner et suivre des projets

Activités associées :

- Assurer le rôle de Correspondant Sécurité du Système d'Information
- Négocier avec les fournisseurs et les prestataires de services
- Suivre la conformité de l'application des contrats de maintenance du matériel et des logiciels
- Garantir la cohérence des données du système d'information du périmètre d'activité (inventaire matériel, logiciel, droits d'accès...)
- S'assurer de la rédaction et de la mise à jour de la documentation fonctionnelle et technique

COMPETENCES LIEES AU POSTE**Connaissances (limitées à 7)**

- Expertise du domaine
- Architectures et environnements techniques du système d'information (connaissance approfondie)
- Sécurité des systèmes d'information et de communication (connaissance approfondie)
- Méthodologie de conduite de projet (connaissance approfondie)
- Techniques de Management
- Technique de conduite du changement
- Connaissances budgétaires et marchés publics (connaissance générale)

Compétences opérationnelles (limitées à 7)

- Anticiper les évolutions fonctionnelles et techniques
- Modéliser et concevoir une architecture technique
- Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision
- Maîtriser les techniques de gestion de projets
- Encadrer / Animer une équipe
- Communiquer et faire preuve de pédagogie
- Compétences rédactionnelles

Compétences relationnelles (limitées à 7)

- Sens de l'innovation, créativité, et capacité de prospective
- Capacité de raisonnement analytique
- Travailler en équipe
- Rigueur et sens des responsabilités
- Qualités relationnelles et diplomatie

TENDANCE D'ÉVOLUTION DU MÉTIER

Il s'agit d'identifier les facteurs clés d'évolution des métiers puis de renseigner l'impact qualitatif sur le métier car il se déduit des facteurs clés retenus

Facteurs d'évolution connus du métier par le responsable hiérarchique direct :

Dans le cadre de la démarche GPEC d'établissement, cette rubrique vise à détailler succinctement, les facteurs d'évolution du métier connus en lien avec des changements par exemple liés à des progrès techniques spécifiques, de nouvelles réglementations, la mise en place de nouveaux outils de gestion, etc.

Convergence des métiers, forte évolution technologique, augmentation des champs de responsabilités

Impacts éventuels sur le métier, les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :

En lien avec les facteurs d'évolution du métier, cette rubrique vise à anticiper les nouvelles activités et les compétences associées qui seront requises à moyen terme pour mener à bien les missions.

Importance de la veille technologique, accompagnement aux changements

PERIMETRE DU POSTE - RELATIONS FONCTIONNELLES

Travail plutôt seul Travail plutôt en équipe Travail régulièrement au contact du public / des usagers

Partenaires (internes/externes)

Partenaires internes fonctions, structures ou services (limités aux 3 principaux)

<i>Liens avec d'autres postes ou services</i>	<i>Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)</i>
Équipes DN-SU	Travail collaboratif et régulier
Autres sous-directions DN	Travail collaboratif et régulier
Directions de composantes	Collaboration régulière
Usagers	Échanges réguliers

Partenaires externes :

<i>Liens avec d'autres partenaires de l'UL</i>	<i>Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)</i>
Fournisseurs, prestataires	Collaboration ponctuelle

INDEMNITES SPECIFIQUES LIEES A LA FONCTION :

Fonction reconnue par l'établissement comme ouvrant droit à la NBI : Oui Non

Si oui, précisez le nombre de points attribués à la fonction :

IPAGE : Oui Non

Si oui, à quel titre :

TENDANCE D'ÉVOLUTION DU POSTE

Facteurs d'évolution connus du poste par le responsable hiérarchique direct :

Convergence des métiers, forte évolution technologique, augmentation des champs de responsabilités

Impacts éventuels sur le poste, les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :

Importance de la veille technologique, accompagnement aux changements

Cf paragraphe tendance d'évolution des métiers

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984